

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

ARRONDISSEMENT DE SAINT OMER

Conseil Municipal
du 29 novembre 2018 à 19h00
- - - COMPTE RENDU - - -

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM s'est réuni à TATINGHEM, sous la présidence de Monsieur Bertrand PETIT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 23 novembre 2018. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23 novembre 2018.

Etaient présents : M. PETIT Bertrand, M. TILLIER Patrick, M. SANNIER Alexandre, Mme MÉRIAUX Marie, M. HOLLANDER Jean-Paul, Mme LEVRAY Dorothée, M. HAU Bernard, Mme LAMOTTE Marie-Agnès, Mme GODART Christelle, M. HILMOINE Michel, Mme LAGACHE Valérie (après le vote du procès-verbal), M. LEMARIÉ Jean, M. MALADRY Jean-Paul, M. GAUTRIN Frédéric, M. BÉE Jean-Claude, M. SANTRAIN Didier, Mme LEFEBVRE Sylviane, Mme CHAMPENOIS Frédérique, M. FERARE Hervé, Mme GRESSIER Cathy, M. YVART Éric, Mme MILON Sophie (à compter de la question 9), M. FOULON Franck, M. LHOMEL Didier, Mme BELPALME Sylvie, M. CAILLIAU Vincent, Mme GODIN Virginie, Mme MILBLED Virginie, M. CHILOUP Arnaud, M. DESFACHELLES Mathieu.

Excusés : M. HAU Dominique, Mme MILON Sophie (pour les 8 premières questions), Mme GRESSIER Séverine, Mme METEYER Marie-Claire, Mme DOS SANTOS ALVES Séverine, M. GRUSON Franck, Mme PETITPRE Claire, Mme BOULAINGHIER Lucile qui ont respectivement donné pouvoir à M. PETIT Bertrand, Monsieur Jean-Paul HOLLANDER, Mme LAGACHE Valérie, M. LHOMEL Didier, Mme GODIN Virginie, M. LEMARIE Jean, M. TILLIER Patrick et à Mme GODART Christelle.

Absents excusés : M. COURTIN Xavier et M. BIZET Georges.

Secrétaire de séance : Mme GODART Christelle.



La séance est ouverte à 19h00.

Le quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

Il est procédé à l'examen de l'ordre du jour. Il est demandé au Conseil d'accepter l'inscription d'une question complémentaire « Signature des conventions PEdT et Charte Qualité Plan Mercredi » à l'ordre du jour de la séance.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Il est soumis à l'approbation du Conseil le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2018. En l'absence de toute remarque formulée, le procès-verbal est déclaré adopté en l'état.

FINANCES

D2018-11-75 : SOLDE DE LA PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES – ANNEE 2018

Rapporteur : Bertrand PETIT

Le conseil municipal établit le calcul de la subvention 2018 selon les modalités votées précédemment, et autorise le versement du solde de la subvention à l'association des familles d'un montant de 3 410,20€.

Adopté à l'unanimité (Mme LAGACHE Valérie et M TILLIER Patrick ne prennent pas part au vote)

D2018-11-76 DEMANDE DE SUBVENTION DE LA 958EME SECTION DE SAINT-OMER DES MEDAILLES MILITAIRES.

Rapporteur : Patrick TILLIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le versement d'une subvention de 100€ à cette association.

Adopté à l'unanimité

D2018-11-77 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS AYANT PARTICIPE A LA FETE DU SPORT

Rapporteur : Frédéric GAUTRIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le versement d'une subvention de 100€ à chacune des associations ayant participé à la fête du sport.

Adopté à l'unanimité

(Ne prennent pas part au vote les présidents et trésoriers d'association lorsqu'ils sont à ce titre intéressés à l'affaire.)

D2018-11-78 SOUTIEN FINANCIER AUX SINISTRES DE L'AUDE

Rapporteur : Patrick TILLIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le versement d'une aide exceptionnelle de 300 €.

Adopté à l'unanimité

D2018-11-79 INDEMNITE DE CONSEIL

Rapporteur : Patrick TILLIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le versement au receveur municipal d'une indemnité de conseil au taux maximum et dit que les crédits seront prélevés sur les crédits de l'exercice 2018 et suivants à l'article 6225.

Adopté à l'unanimité

D2018-11-80 MUTUALISATION AVENANTS AUX CONVENTIONS DE SERVICE COMMUN

Rapporteur : Patrick TILLIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la signature de deux avenants aux conventions de service commun avec la CAPSO relatives au transport occasionnel des élèves des écoles primaires et à l'instruction du droit des sols.

Adopté à l'unanimité

D2018-11-81 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU CCAS

Rapporteur : Patrick TILLIER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le versement d'une subvention complémentaire de 10 000 € au profit du CCAS.

Adopté à l'unanimité

VIE SCOLAIRE

D2018-11-82 SIGNATURE D'UNE CONVENTION EMAUTIS

Rapporteur : Marie MERIAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la signature d'une convention tripartite entre le groupe scolaire du Long Jardin, le dispositif EMAUTIS et la Mairie, pour l'accompagnement des enfants présentant un trouble du développement ou de l'autisme.

Adopté à l'unanimité

D2018-11-83 SIGNATURE DES CONVENTIONS PEDT ET CHARTE QUALITE PLAN MERCREDI
Rapporteur : Marie MERIAUX

Le projet de la Commune relatif à l'offre d'accueil périscolaire du mercredi matin a été retenu pour obtenir le label Plan Mercredi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la signature des deux conventions relatives à la charte qualité Plan Mercredi et au PEdT.

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL

D2018-11-84 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX
Rapporteur : Bertrand PETIT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet et la suppression de dix postes vacants.

Adopté à l'unanimité

D2018-11-85 RECENSEMENT DE LA POPULATION: CREATION D'EMPLOIS ET REMUNERATIONS DES AGENTS CHARGES DE L'OPERATION.
Rapporteur : Bertrand PETIT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la création de 11 postes d'agents vacataires pour la réalisation des enquêtes de recensement qui auront lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Il approuve également la rémunération et l'indemnisation des agents selon les modalités proposées.

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE :

D2018-11-86 VENTE DE LOGEMENTS LOCATIFS PAR HABITAT HAUTS DE FRANCE :
Rapporteur : Bertrand PETIT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la future mise en vente des logements locatifs par la Société Habitat Hauts de France.

Adopté à l'unanimité

D2018-11-87 GROUPEMENT DE COMMANDES : MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES - ASSISTANCE LA MAITRISE D'OEUVRE – TRAVAUX DE VOIRIES.
Rapporteur : Bertrand PETIT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la mise en place d'un partenariat avec la Ville de Saint-Omer par le biais d'un groupement de commandes, confie la charge de mener la passation du marché à la ville de Saint-Omer, approuve la Convention et autorise le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs au marché.

Adopté à l'unanimité

D2018-11-88 DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL DANS LES ETABLISSEMENTS DE COMMERCE DE DETAIL.
Rapporteur : Bertrand PETIT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les dérogations au repos dominical proposées.

**Adopté à l'unanimité moins 9 absentions
(Marie-Agnès LAMOTTE, Valérie LAGACHE, Séverine GRESSIER,
Sylvie BELPALME, Cathy GRESSIER, Sophie MILON,
Virginie MILBLED, Jean-Paul MALADRY et Dorothee LEVRAY.)**

D2018-11-89 CENTRE DE GESTION DU PAS DE CALAIS : CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES A LA PROTECTION DE LEURS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL.

Rapporteur : Bertrand PETIT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Pas-de-Calais concernant la protection des données dans le cadre du RGPD.

D2018-11-90 : SMLA : ARRETE DE PROJET DU SCOT – AVIS DE LA COMMUNE

Rapporteur : Bertrand PETIT

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'arrêté de projet du SCOT.

Adopté à l'unanimité

D2018-11-91 : RAPPORTS ANNUELS DES SERVICES PUBLICS DELEGUES.

Rapporteur : Bertrand PETIT

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

PREND ACTE, sans observation du compte-rendu technique et financier afférent à :

- Rapport annuel d'activité du service d'assainissement urbain
- Rapport annuel d'activité sur service d'eau urbain
- Rapport annuel d'activité du service d'assainissement non collectif
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et traitement des déchets ménagers

Néant

D2018-11-92 : PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Rapporteur : Bertrand PETIT

Monsieur le Président informe le conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend acte des informations.

<p>L'ordre du jour étant épuisé La séance est levée à 20h10</p>
--